



Objet : FeniXX, le partenaire des éditeurs pour la numérisation-diffusion-distribution des Livres Indisponibles du XX^e siècle

Chers Éditeurs,

À l'initiative du Ministère de la Culture et du Syndicat national de l'édition, la société FeniXX (Fichiers des éditions numériques des indisponibles du XX^e siècle) a été créée en juin 2014 par le Cercle de la Librairie pour vous soutenir et vous accompagner dans le projet de numérisation-diffusion-distribution des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Société privée, FeniXX bénéficie d'un partenariat unique avec la Bibliothèque nationale de France, le Centre national du livre et la Sofia, qui lui permet de prendre en charge gratuitement pour vous la numérisation, la diffusion et la distribution des livres indisponibles présents dans votre catalogue.

En collaborant avec FeniXX :

- Vous êtes en accord avec les recommandations du Cercle de la Librairie et du Syndicat national de l'édition, qui ont désigné FeniXX comme opérateur technique et commercial du projet des Livres Indisponibles du XX^e siècle ;
- Vous ne perdez en aucun cas vos droits et vos prérogatives d'éditeurs. C'est vous qui fixez le prix de vente des ouvrages ;
- Vous n'avez aucun frais et très peu de choses à gérer. FeniXX et la Sofia prennent le relais, notamment pour la recherche des auteurs/ayants droit et la rémunération de chacun ;
- Vous percevez une commission d'exploitation de 10% sur le prix public HT (PPHT) pour chaque livre numérique vendu. Cette commission, non négociable, a été fixée par les éditeurs (SNE) au démarrage du projet ;
- Vous bénéficiez des meilleures opportunités de vente. Le corpus des Livres Indisponibles du XX^e siècle sera diffusé sur tous les types de support, à travers un très large réseau de librairies en ligne et de lieux publics de lecture, en France et à l'étranger.

Pour collaborer avec FeniXX :

- Dans un premier temps, il convient de souscrire une Licence d'exploitation exclusive auprès de la Sofia pour les ouvrages indisponibles de votre catalogue passés en gestion collective ;
- Dans un second temps, il suffit de prendre contact avec Régis Habert (cf. coordonnées ci-dessous), Directeur de la société FeniXX, pour demander notre contrat de numérisation-diffusion-distribution. Ce contrat a été rédigé dans un souci de compatibilité avec la Licence d'exploitation exclusive Sofia signée au préalable.
- Après signature du contrat, FeniXX vous demandera simplement de fournir pour chaque titre à numériser : 3 EAN (un pour le format ePub, un pour le format PDF et un dernier pour le prêt numérique en bibliothèque), la marque éditoriale sous laquelle vous souhaitez rediffuser ce titre ainsi que sa date d'édition originelle. Enfin il faudra nous donner les prix que vous souhaitez appliquer (N.B. vous pourrez modifier ces prix à tout moment).

Nous comptons vivement sur votre collaboration et restons à votre disposition pour répondre à vos questions. Cordiales salutations,
L'Équipe FeniXX.

Pour obtenir votre contrat ou des informations complémentaires, contacter Régis Habert (de préférence par mail) : regis.habert@feniXX.fr Tél. 06.85.52.62.61